

Communiqué de presse
Le 11 octobre 2019

Conseil Métropolitain du 11 octobre 2019

La Métropole Européenne de Lille entérine l'accord avec Alstom pour la mise en service du nouveau système de pilotage automatique en 2021 et des rames « 52 mètres » en 2023

En juin dernier, la Métropole Européenne de Lille (MEL) et Alstom posaient les bases d'un accord concernant le projet de doublement des rames de métro de la ligne 1. Au terme d'une année de négociation, le Conseil Métropolitain valide ce jour l'accord final de médiation.

Cet accord définit les principes suivants :

- mise en service du nouveau système de pilotage automatique sur les métros existants en 2021 et sur les nouvelles rames de 52 mètres en avril 2023
- des pénalités de retard de 23 millions d'euros versées par Alstom à la MEL
- la réalisation par Alstom de prestations de maintenance d'une valeur de 20 millions d'euros à compter de 2025
- le report de 10 millions d'euros de pénalités sur le planning d'achèvement du projet
- un intéressement de la MEL à la commercialisation du nouveau pilote automatique auprès d'autres clients en France et dans le monde à hauteur de 15 millions d'euros

« *Cet accord permet de conforter la Métropole Européenne de Lille sur les deux ambitions qu'elle poursuivait, exigence financière et juridique d'une part, et exigence vis-à-vis des usagers d'autre part.* », déclare Alain Bernard, 1^{er} Vice-Président en charge des négociations à la Métropole Européenne de Lille.

Concrètement, la ligne 1 du métro sera équipée en 2021 d'un système de pilotage de dernière génération. Un nouveau poste de commande centralisé, de nouveaux dispositifs de communication entre les trains et des équipements en stations modernisés vont être installés. Depuis le mois d'août, des tests sont effectués la nuit. En 2023, 27 nouvelles rames de métro de 52 mètres seront mises en service. Ces rames, appelées « rames boa », pourront accueillir 545 passagers et offriront plus de confort, de sécurité et d'informations aux passagers. Des espaces seront réservés aux personnes à mobilité réduite. A terme, la modernisation de la ligne 1 permettra de doubler sa capacité. Le nouveau système sera moins coûteux à maintenir et plus souple à exploiter.

A propos de la MEL

Au service des 90 communes qui la composent, la [Métropole Européenne de Lille](http://www.lillemetropole.fr) agit au quotidien pour 1,2 million d'habitants. Elle est compétente dans les domaines essentiels suivants : transport, logement, économie, espace public et voirie, aménagement et urbanisme, politique de la ville, eau, assainissement, déchets ménagers, accessibilité handicap, nature et cadre de vie, culture, sport, tourisme, crématoriums. Le Conseil de la Métropole, présidé par Damien Castelain depuis le 18 avril 2014, est composé de 184 membres élus au suffrage universel direct pour 6 ans.

www.lillemetropole.fr  @MEL_Lille  @melcommunity

Contact presse

Emilie Green-Leduc
eleduc@lillemetropole.fr
03 20 21 26 60